

Conditions générales de vente (CGV)

« Le Colibri Bleu »

Modalités de réservation

Toute demande de réservation doit être confirmée par e-mail via notre site Internet ou par courrier, la réservation ne sera validée par nos soins qu'après notre réponse par e-mail ou courrier et prise définitivement en compte qu'à réception d'un chèque ou virement du montant de la réservation

Vous trouverez ici les conditions générales et particulières de vente

Pour les chambres d'hôtes

Préambule

La réservation d'une chambre implique l'acceptation des Conditions Générales énoncées ci-après dans leur globalité.

Article 1

Les prix indiqués sur la page « Tarifs » du site internet, sont les seuls tarifs contractuels. Ils s'entendent toutes taxes comprises (le propriétaire est assujetti à la TVA), hors taxe de séjour.

Article 2

La réservation devient effective dès lors que le client aura payé au propriétaire le montant total du séjour réservé.

Article 3

Ce contrat est destiné à l'usage exclusif de la réservation de séjours en chambres d'hôtes

Nous nous engageons à assurer personnellement l'accueil avec toutes les attentions souhaitables permettant de faciliter votre séjour et la connaissance de la région.

Article 4 : Durée du séjour

Le client signataire du présent contrat conclu pour une durée déterminée ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux.

Article 5 : Absence de rétractation

Pour les réservations effectuées par courrier, par téléphone ou par internet, le locataire ne bénéficie pas du délai de rétractation, et ce conformément à l'article L121-21-8 du code de la consommation relatif notamment aux prestations de services d'hébergement fournies à une date ou selon une périodicité déterminée.

Article 6 : Prix des chambres

Les tarifs affichés sont des prix par chambre, à la nuitée, petits déjeuners inclus, taxe de séjour en sus.

Les tarifs sont différenciés selon que la chambre est occupée par une, deux ou plusieurs personnes.

Les tarifs n'incluent pas les prestations complémentaires éventuelles.

Article 7 : Annulation par le client

Toute annulation doit être notifiée par lettre, ou courriel adressé aux propriétaires.

Si l'annulation intervient plus de 20 jours calendaires avant la date d'arrivée, le montant total versé sera remboursé au client dans son intégralité

Si l'annulation intervient moins de 20 jours avant le début de séjour, le montant total reste acquis au propriétaire. Seuls les cas d'interdiction de déplacement donnent lieu à un remboursement. Aucune autre cause d'annulation ne pourra donner droit au remboursement et ce pour quelle raison que ce soit.

COVID : En cas d'interdiction générale des déplacements vous interdisant de venir vous serez intégralement remboursé.

Si le client ne se manifeste pas avant 21 heures le jour prévu de début du séjour, la réservation est automatiquement annulée, le présent contrat devient nul et le propriétaire peut disposer de ses chambres. Le paiement reste acquis au propriétaire.

En cas d'une annulation après l'arrivée, de séjour écourté, le prix correspondant au coût de l'hébergement reste intégralement acquis au propriétaire.

Toute modification de la réservation, de date, de chambre, de durée n'est possible qu'après l'accord du propriétaire et peut éventuellement entraîner des frais supplémentaires, et se fera en fonction des disponibilités à la date de la modification.

Le client est informé des conditions particulières en cas d'annulation de la réservation avant le début du séjour.

Article 8 : Annulation des réservations par « Le Colibri Bleu »

Si le propriétaire annule avant le début du séjour, il doit informer le client par lettre recommandée avec avis de réception ou par courriel.

Le client, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, sera remboursé immédiatement des sommes versées.

Une annulation de réservation expédiée par e-mail ou courrier pourra être effectuée par nos soins, pour les raisons non exhaustives suivantes:

Maladie grave ou invalidité d'un ou des deux propriétaires ou de leurs enfants sur une période de longue durée. Dans ce cas préavis d'annulation de 1 mois, avec remboursement des paiements effectués.

Dégradation des locaux par incendie, inondation ou intempéries graves tels que tempêtes ou autres phénomènes climatiques nuisant à la sécurité des hôtes. Sans préavis avec remboursement des versements effectués.

Rupture d'alimentations d'eau ou et d'électricité sur une période donnée rendant impossible l'exercice de nos fonctions. Sans Préavis avec remboursement des paiements effectués.

Vente du « Colibri Bleu » par ses propriétaires. Dans ce cas préavis d'annulation de 2 mois avec remboursement des paiements effectués.

Mouvement de grève important ou de révolte du peuple nuisant à la sécurité des hôtes. Sans préavis avec remboursement des paiements effectués.

Article 9 : Assurance annulation

Les propriétaires attirent l'attention du client sur le fait qu'aucune assurance annulation n'est incluse dans ses tarifs. Il est par conséquent vivement recommandé d'en souscrire une.

Article 10 : Règlement du solde

Le solde est à régler à l'arrivée chez le propriétaire. Les prestations complémentaires (repas, pique-nique, boissons et les prestations supplémentaires non mentionnées dans le présent contrat seront à régler au prix affiché, au fur et à mesure au cours du séjour au propriétaire.

Article 11 : Horaires

Arrivée : Le client doit se présenter le jour précisé et aux heures mentionnées sur le présent contrat. En cas d'arrivée tardive ou différée, le client doit prévenir le propriétaire. Nous vous accueillons l'après-midi à partir de 17h00 et jusqu'à 21h00. En cas d'imprévu, il est impératif de nous contacter par téléphone au 0683328158 avant 19h00 pour nous signaler tout retard.

Petits déjeuners : Les petits déjeuners sont servis entre 8h00 et 10h00 selon les conditions climatiques dans le séjour ou sous la verrière

La table d'hôtes : Les repas sont préparés sur réservation 24h avant et servis entre 19h30 et 20h00, toute allergie ou intolérance est à préciser au moment de la réservation du repas.

La piscine : elle est ouverte de fin mai à mi-septembre, elle est accessible de 11h00 à 19h30, en fonction des conditions climatiques.

Départ : Les chambres doivent être libérées impérativement au plus tard à 11h00 le matin

Article 12 : La piscine

Pour accéder à la piscine, il est nécessaire de signer une décharge de responsabilité et de prévoir :

- Des maillots de bain
- Vos serviettes de bain privatives et/ou peignoirs, celles de votre chambre ne sont pas autorisées. Toutefois, dans le cas d'un oubli ou à votre demande, des serviettes peuvent être louées sur place, (voir notre tarif).
- Pour des raisons d'hygiène nous vous demandons de vous doucher dans la chambre avant de descendre à la piscine et d'éviter les crèmes solaires qui peuvent dégrader la qualité de l'eau.
- L'introduction de tout objet ou jouet, hors brassards et gilet n'est pas autorisée dans la piscine.

Règles pour les familles : cet espace est interdit aux enfants de moins de 12 ans même s'ils savent nager sans la surveillance indispensable d'un parent. Maximum 2 enfants par surveillant. Pour les enfants ne sachant pas nager, le port de brassards ou gilet (non fourni par le Colibri bleu) est obligatoire.

Une décharge de responsabilité est signée dès l'arrivée au Colibri Bleu

Article 13 : Taxe de séjour

La taxe de séjour est un impôt local que le client doit acquitter auprès du propriétaire qui la reverse ensuite au Trésor public.

Article 14 : Changement de chambre

Sans que le client ne puisse se prévaloir d'aucune indemnité, l'exploitant se réserve la possibilité de changer la chambre initialement réservée par le client par une chambre de même capacité ou de capacité supérieure. Dans un tel cas, le coût de la réservation reste inchangé.

Article 15 : Art de vivre et utilisation des lieux

Le respect d'un certain art de vivre est demandé à tous les hôtes pour garantir la quiétude du lieu et le confort de tous. Les enfants évoluant au sein du Colibri Bleu sont sous l'unique responsabilité de leurs parents, ceux-ci s'engagent à ne pas les laisser seul tant le jour que la nuit. Le client devra respecter le caractère paisible des lieux et en faire un usage conforme à leur destination. Il s'engage à rendre les chambres en bon état. Toute dégradation, casse de son fait sera facturée et payé avant le départ, le client pourra faire intervenir la garantie Responsabilité Civile de son assurance.

Article 16 : Tabagisme

« Le Colibri Bleu » est un établissement Non-Fumeur et Non-Vapoteur le client s'engage à respecter cette consigne à l'intérieur de la maison y compris dans les chambres louées, pendant son séjour. Tout manquement à cette obligation peut entraîner son expulsion et la rupture du contrat sans qu'il lui soit dû une quelconque indemnité.

Aucun repas ne peut être pris dans les chambres. Nous mettons gracieusement un espace à disposition pour pique-niquer : l'été sur la terrasse, l'hiver dans le séjour.

Afin de préserver la quiétude des lieux et le confort des hôtes, le respect d'un certain « art de vivre » est demandé de tous, celui qui s'impose dès lors que l'on vit en communauté.

Il est notamment demandé de ne pas fumer à l'intérieur des chambres et des espaces communs et dans la mesure du possible de s'éloigner des portes et fenêtres ouvertes afin de ne pas incommoder les occupants.

La circulation dans les chambres et dans les cages d'escalier doit se faire doucement sans claquer les portes, sans courir, sans crier...

Pour des questions de sécurité, il est formellement interdit d'utiliser dans les locaux et à l'extérieur : les flammes nues telles que allumettes, chandelles, bougies, feu de Bengale, etc.,.

L'attention des clients est attirée sur le fait que les mineurs évoluant sur la propriété sont placés sous l'unique et entière responsabilité de leurs parents ou des personnes ayant autorité sur eux.

Article 18 : Risques et restrictions

Notre habitation se situe dans une zone pouvant être concernée par des restrictions préfectorales qui impliquent des obligations de prudence, soit par rapport au régime des eaux, en cas d'orage, soit par rapport au feu en période de sécheresse. Les obligations découlant de ces recommandations ou arrêtés, ne peuvent être considérées comme une modification ou une rupture de contrat à l'initiative du propriétaire. Dans le même ordre d'idée, le propriétaire se réserve le droit de rappeler à l'ordre le client pour tout manquement avéré pouvant, soit entraîner des risques pour l'environnement (feux,...) soit si par son attitude, il met en danger a vie ou la vie d'autrui. Le propriétaire peut alors décider l'expulsion du client. Cette expulsion ne peut en aucun cas être considérée comme une modification ou une rupture de contrat à l'initiative du propriétaire, de sorte qu'en cas de départ du client, aucun remboursement ne peut être envisagé.

Article 19 : Capacité

Le présent contrat est établi pour un nombre précis de personnes y compris les enfants et les bébés. Si le nombre de clients dépasse ce nombre, le propriétaire est en droit de refuser les clients supplémentaires ou de refuser l'accès. Ce refus ne peut en aucun cas être considéré comme une modification ou une rupture du contrat à l'initiative du propriétaire, de sorte qu'en cas de départ d'un nombre de clients supérieur à ceux refusés, aucun remboursement ne peut être envisagé. Si la capacité de la maison le permet et si le propriétaire le souhaite, un supplément pourra être appliqué suivant les conditions habituelles pratiquées.

Article 20 : Animaux

Le présent contrat précise si le client peut ou non séjourner en compagnie d'un animal domestique. En cas de non-respect de cette clause par le client, le propriétaire peut refuser les animaux.

Ce refus ne peut en aucun cas être considéré comme une modification ou une rupture du contrat à l'initiative du propriétaire, de sorte qu'en cas de départ du client, aucun remboursement ne peut être envisagé.

Article 21 : Jardin

Le jardin arboré du Colibri Bleu est un espace d'agrément et en aucun cas ne peut servir de terrain de jeu (boules, ballon, jeux de raquettes...)

La buanderie, la cuisine d'été-barbecue, le pool housse et le garage sont exclusivement réservés aux propriétaires, l'accès est donc interdit aux hôtes.

Article 22 : Litiges

Toute réclamation relative à l'état des lieux doit être soumise dès l'arrivée au propriétaire. Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs

suites et qui n'auraient pu être résolues entre le Colibri Bleu et l'hôte seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (C. consom. art. L 612-1) ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

[Article 23: Loi informatique et liberté Joan Lequel faut-il garder ?](#)

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le client bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux données le concernant. Le propriétaire s'engage à ne transmettre en aucun cas les informations que le client lui a communiquées à d'autres sociétés ou organismes à des fins publicitaires.

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandés au Client sont nécessaires au traitement de sa réservation et à l'établissement des factures, notamment.

Ces données sont traitées et destinées au Colibri Bleu et peuvent être communiquées à ses éventuels partenaires chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des réservations ainsi que du séjour de l'hôte.

Par ailleurs, le Colibri Bleu est susceptible d'adresser par courrier électronique à ses clients sa lettre d'informations, des offres promotionnelles, un questionnaire de satisfaction suite à son séjour hôtelier.

Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire du site internet de l'Hôtel a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL.

L'hôte dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification et d'opposition s'agissant des informations le concernant.

Ce droit peut être exercé dans les conditions et selon les modalités définies sur le site internet du Colibri Bleu

La politique de protection des données personnelles est consultable dans la Charte de Protection des données personnelles consultable sur le Site Internet www.colibribleu.fr

[Article 24 : Utilisation du réseau internet](#)

Un accès WIFI gratuit permet aux hôtes de se connecter à internet. L'hôte s'engage à ce que les ressources informatiques mises à sa disposition par « Le Colibri Bleu » ne soient en aucune manière utilisées à des fins de reproduction, de représentation, de mise à disposition ou de communication au public d'œuvres ou d'objets protégés par un droit d'auteur ou par un droit voisin, tels que des textes, images, photographies, œuvres musicales, œuvres audiovisuelles, logiciels et jeux vidéo, sans l'autorisation des titulaires des droits prévus aux livres Ier et II du code de la propriété intellectuelle lorsque cette autorisation est requise. Si le client ne se conforme pas aux obligations précitées, il risquerait de se voir reprocher un délit de contrefaçon (article L.335-3 du code de la propriété intellectuelle), sanctionné par une amende de 300.000 euros et de trois ans d'emprisonnement. Le client est par ailleurs tenu de se conformer à la politique de sécurité

du fournisseur d'accès internet du Colibri Bleu, y compris aux règles d'utilisation des moyens de sécurisation mis en œuvre dans le but de prévenir l'utilisation illicite des ressources informatiques et de s'abstenir de tout acte portant atteinte à l'efficacité de ces moyens.

Article 25 : Accueil vélo

Un espace sécurisé conçu spécialement pour les cyclistes et vélos, avec prise rechargement des batteries, espace pour s'équiper ou se changer. Outillages disponibles si besoin.

Article 26 : Vols ou dégradations

Les effets personnels de l'hôte laissés dans sa chambre, ou dans les espaces publics du « Colibri Bleu » relèvent de son entière responsabilité. « Le Colibri Bleu » ne saurait être tenu responsable de la perte, du vol, des détériorations ou des dommages causés auxdits effets.

Article 27 : Hôtes de nationalité étrangère

Dès l'arrivée les pièces d'identité sont fournies et le document administratif « Fiche individuelle de police » doit être dûment complétée.